

Jeunesse et Sports

REF : DJS2017004

Signataire : CS/NS

Séance du Conseil Municipal du 27/04/2017

RAPPORTEUR : Fethi CHOUDER

OBJET : Attribution d'une aide financière dans le cadre du dispositif d'Aide aux projets des Jeunes (A.P.J).

EXPOSE :

Le principe du dispositif d'Aides aux projets des jeunes (A.P.J) est d'accompagner les jeunes de la ville âgés de 18 à 25 ans dans leur projet personnel et professionnel, de développer leur autonomie, leur sens des responsabilités, de contribuer à leur épanouissement social, de favoriser leur insertion sociale et professionnelle et d'encourager leur engagement citoyen.

Dans ce cadre, ce dispositif accorde aux jeunes une aide financière et intervient en complémentarité des autres sources de financement.

L'équipe du service jeunesse en charge du dispositif d'Aide aux Projets organise toute la phase d'instruction et d'examen du projet devant répondre aux critères fixés par délibération du 17 septembre 2015. Chaque jeune présente son projet à la commission composée de l'adjoint au maire délégué à la Jeunesse, l'adjoint au maire délégué à l'emploi et à l'insertion professionnelle, du responsable du service jeunesse, du coordinateur du Point Information Jeunesse, de la chargée de mission jeunesse (CLJA), du directeur de l'OMJA, du directeur de la Mission Locale, des délégués du Préfet et de la chargée de mission référente du dispositif.

A l'issue de la commission, le ou la jeune recevra en mains propres une convocation pour participer à la journée « citoyenne » du 25 mars 2017 organisée par le Conseil Local des Jeunes. Il lui sera également proposé d'assister au Conseil Municipal qui délibèrera sur le dispositif d'Aides aux Projets des Jeunes.

54 dossiers ont été retirés pour 32 de déposés et 25 ont été validés par la commission qui note une diversité des profils et des parcours de jeunes constituant ainsi un panel représentatif de la jeunesse Albertivillarienne et de tous les quartiers de la ville.

Le budget alloué au dispositif d'Aide aux Projets des Jeunes pour cette commission est de 11.200 euros.

Après acceptation du projet par la commission, une convention sera signée entre la commune et le ou la jeune stipulant les engagements de chacune des parties.

L'objet de la présente délibération est de procéder à l'attribution nominative des aides financières validées lors de la commission du 22 Mars 2017.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'attribution des aides financières dont les montants, les bénéficiaires et l'objet, figurent en annexe de la délibération.

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 30

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 AVRIL 2017

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 Avril, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 19 avril 2017, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME AKOUA Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria. M. RUER Marc
Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mmes YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamila, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien,
Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme VALLY Sophie	Représentée par : M. DAGUET Anthony
Mme CHERET Magali	Représentée par : Mme NEDELEC Sozig
Mme TLILI Leïla	Représentée par : M. RUER Marc
Mme GRARE Laurence	Représentée par : M. Salah CHIBAH
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par : M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme MARINO Danielle	Représentée par : M. KARMAN Jean-Jacques
M. TLILI Mohamed Fathi	Représenté par : M. WOHLGROTH Antoine
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KARROUMI Sofienne
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par : Mme AISSAOUI Djamila
M. LOGRE Benoît	Représenté par : Mme YONNET Evelyne
Mme LENOURY Nadia	Représentée par : M. BIDAL Damien

Absents : M. PLEE Eric, Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, MM. ZORGANI Mourad, AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, Mme ALVES Presilya

Secrétaire de séance : M. Silvère ROZENBERG

Direction Générale de la Dynamique de la Ville / Direction des Sports
Jeunesse et Sports

REF : DJS2017004

Signataire : CS/NS

OBJET :Attribution d'une aide financière dans le cadre du dispositif d'Aide aux projets des Jeunes (A.P.J).

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 206 du 17 septembre 2015 relative à l'évolution du dispositif d'Aide aux Projets des Jeunes à compter du 1^{er} octobre 2015,

Vu la délibération du 27 avril 2017 portant attribution d'aides dans le cadre du dispositif d'Aide aux Jeunes Albertivillarien(nes), sur l'avis favorable de la commission d'attribution ;

Vu les demandes de soutien dans le cadre du dispositif d'Aide aux projets formulées par les jeunes Albertivillariens(nes) et l'avis favorable rendu par la commission d'attribution du 22 mars 2017 ;

Vu le budget communal,

Considérant que la commune à la volonté, par l'évolution du dispositif d'Aide aux Projets, d'accompagner les jeunes de la ville dans leur projet personnel et professionnel, de développer leur autonomie, leur sens des responsabilités, de contribuer à leur épanouissement social, de favoriser leur insertion sociale et professionnelle et d'encourager leur engagement citoyen.

Considérant le besoin de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté par leur participation à la journée citoyenne organisée par le Conseil Local des Jeunes et au conseil municipal qui délibérera sur le dispositif d'aide aux projets,

Considérant que les aides financières attribuées dans le cadre du dispositif d'Aide aux Projets sont allouées, sous réserve de la production de justificatifs de la réalisation du projet,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DIT QUE : les aides financières dont les critères d'accès et les montants ont été approuvés par délibération susvisée du 17 septembre 2015 sont respectivement attribuées aux jeunes albertvillariens(nes) mentionnés dans la liste ci-après.

Noms Prénoms	Projets soutenus	Montant de l'aide
BEN HILAL Sabri	Stage de Médecine	700,00 €
BENKHAOUDANE Khaoula	Permis B	340,00 €
BENYETTOU Fatima	Permis B	340,00 €
BOUHLEL Mohamed	Permis B	340,00 €
CENAT Kervens	Permis D	700,00 €
CISSOKHO Abderrhamane	Permis B	340,00 €
CISSOKO Issa	Permis B	340,00 €
DANFA Cadi	BTS Service du Secteur Sanitaire et Social	800,00 €
DANSO Thait	Formation Alter Air France	170,00 €
DIAKHITE Foulémata	Préparation au concours d'infirmière	700,00 €
DEMBELE Tiékoutaba	Permis B	340,00 €
EL ABASSI Sofia	Formation au métier de comédien	700,00 €
GOUBY Angélique	Permis B	340,00 €
GOUMANE Mahjoula	Permis B	340,00 €
HACHAMY Abdelaziz	Formation ECSR	1000,00 €
KANTE Dahaba	Permis B	340,00 €
KERDJOU Inés	Permis B	340,00 €
KERROUM Sonia	Permis B	340,00 €
KONATE Fanta	Permis B	340,00 €
KOUNDI Khaoula	Formation Dirigeant Manager	800,00 €
NIYIGENA Maurice	Permis B	340,00 €
NWEDECK A KEDI Rosalie	Permis B	340,00 €
OULAHY Jacques	Formation CQP	591,00 €
TISSOUKAI Nina	BAFA	130,00 €
TOUKARA Jenny	Achat Ordinateur Portable relatif aux Etudes	149,00 €
Nombre de jeunes 25		Total = 11 200,00 €
Nombre de dossiers 25		

AUTORISE : la Maire à signer les conventions de partenariat du dispositif d'Aide aux Projets entre la commune et les jeunes.

DIT QUE : les dépenses correspondantes seront inscrites au budget communal sur les imputations suivantes :

service	chapitre	article	fonction	code action	dispositif
403	67	6714	422	PIJ	AIDE AUX PROJETS



L'adjointe déléguée

Maria MERCADER Y PUIG

Reçu en préfecture le : 28/04/2017

Publié le : 28/04/2017

Certifié exécutoire le : 28/04/2017



L'adjointe déléguée

Maria MERCADER Y PUIG